



Réunion du Gouvernement

Le Premier ministre, Monsieur Nadir LARBAOUI, a présidé, ce mercredi 03 janvier 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de l'avant-projet de loi relative à la commune en application des directives de Monsieur le Président de la République visant à mettre en œuvre les principes constitutionnels en matière de décentralisation, de démocratie participative et de bonne gouvernance au niveau local.

Le Gouvernement a examiné en outre l'avant-projet de loi relative au partenariat public privé visant à mettre en œuvre une approche renouvelée de relation contractuelle entre les deux secteurs en vue d'assurer l'amélioration et le renforcement des services publics.

Aussi, et en application des directives de Monsieur le Président de la République relatives au renforcement des échanges commerciaux avec les pays voisins du Sud et à la promotion des exportations hors hydrocarbures, le Gouvernement a examiné le cadre réglementaire relatif à la création et au fonctionnement des zones franches.

Le Gouvernement a également examiné, les moyens les plus efficaces, pour assurer l'approvisionnement en produits de base de large consommation, notamment dans les régions du sud, à travers le développement d'un système de compensation des frais de transport vers ces régions.

Enfin, le Gouvernement a passé en revue les mesures préventives prises en matière de protection des personnes et des biens contre les risques de feux de forêts ainsi que la préservation et la sauvegarde du patrimoine forestier et ce, en application des directives de Monsieur le Président de la République en la matière.